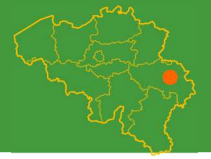


# Filière laitière locale « Marguerite Happy Cow »



## Ferme du Bois de Herve - Christophe Darchambeau



### 1 Description de l'innovation

Christophe Darchambeau est membre de la filière "Marguerite Happy Cow".

La filière laitière locale est organisée sous forme de coopérative. Celle-ci rassemble, depuis 2015, des fermes spécialisées en production de lait et des transformateurs. En 2017, la filière compte 9 fermes (pour une production totale d'environ 4 millions de litres de lait par an), un fournisseur d'aliments et 2 fromageries. Le but de la coopérative est de fournir un lait de qualité différenciée permettant la fabrication de produits locaux, différenciés eux aussi. Le cahier des charges repose principalement sur l'utilisation de l'herbe dans l'alimentation des vaches et sur la production et la transformation locale. Un autre objectif est également, pour l'agriculteur, d'obtenir un prix équitable pour ce lait de qualité. Récemment, la coopérative a été ouverte aux consommateurs, qui peuvent souscrire des parts.

Le cahier des charges de la production est discuté entre les membres de la coopérative et est contrôlé par la suite, par un organisme de contrôle externe. Voici les 5 principaux engagements de "Marguerite Happy Cow" :

L'herbe et le pâturage

Aliments régionaux et naturels

Production d'un lait de qualité différenciée

Taille humaine et revenu plus équitable

Transformation locale en fromages



Produits locaux  
Marketing

Une période d'adaptation a été effectuée durant un an dans l'exploitation, avant de s'engager dans la coopérative. La qualité du lait et la mise en place des exigences propres à la filière ont été observées pour vérifier que la ferme s'y adapte facilement.

Par exemple, le taux de matière sèche des silos a été augmenté et des lingettes sont utilisées lors des traites.



**ENVIRONNEMENT**

Plateau de Herve, Belgique

Climat océanique tempéré

Sol argilo-limoneux

Altitude 270 m

Pente moyenne : 10 %

Espèces prairiales principales : Ray grass, trèfle blanc et vulpin

**GESTION DES PRAIRIES**

**Pâturage : oui**

Type de pâturage : alternance fauche-pâturage, avec pâturage tournant

Ensilage d'herbe durant l'hiver

**STRUCTURE**

Ferme laitière spécialisée traditionnelle du Pays de Herve.

Prairies permanentes

Unités de main d'œuvre : 2

SAU : 60 hectares

53 ha de prairies permanentes et 7 ha de maïs ensilage

80 vaches laitières Holstein

**PERFORMANCES ANIMALES**

8500 l de lait par vache par an

Taux de 4% de mg et 3,58% de protéine

Âge des vaches à la réforme : 6 ans

Âge au premier vêlage : 25 mois

**POURQUOI CELA FONCTIONNE ?**

Satisfaction de produire un lait de qualité différenciée et de pouvoir communiquer avec le consommateur.

Production locale et produits locaux.

Pas d'investissement financier requis et pas de modification majeure du fonctionnement de l'exploitation.